

L'actualité  
de votre  
commune



# Arnouville

## magazine

www.arnouville95.fr - AVRIL 2016 - n° 62

PLAN LOCAL D'URBANISME

# Ce qu'il faut savoir



Travaux :  
Les investissements  
dans la ville à la carte



Événement :  
Lancement réussi  
pour le Forum des Métiers



Club Rencontre Artisanat et Loisirs :  
échanges et talents autour  
des loisirs créatifs

# ÉDITO

## Rencontrer, écouter, rassembler : trois verbes pour agir



Mesdames, Messieurs,

Lorsque l'on demande aux citoyens français quel est l'homme ou la femme politique dont ils se sentent les plus proches, ils répondent très majoritairement en citant le Maire de leur commune. Le Maire, c'est l'élu le plus proche. C'est donc celui dont attend le plus et qui doit donc le plus !

C'est pourquoi, j'ai décidé d'instituer 4 mois après mon élection, et dès le retour des beaux jours, **des rencontres sur le terrain dans vos quartiers**, afin de recueillir directement sans protocole et sans intermédiaires, vos avis et vos suggestions pour **l'amélioration de la vie au quotidien dans vos quartiers**.

Vous avez reçu le programme de ces rencontres pour l'année 2016, et la première rencontre s'est déroulée dans le quartier du Vieux Pays le 19 mars 2016, la seconde le 9 avril au quartier du Beauséjour. Votre participation a été forte, au-delà de ce que nous avions prévu, ce qui est la preuve que mon initiative correspondait à une réelle attente. Afin de vous démontrer, s'il en était besoin, que **mes collègues élus et moi-même sommes attentifs et surtout réactifs à vos requêtes**, j'ai demandé à l'administration communale de mettre en place un système de suivi de vos demandes. Quand elles correspondent à une demande particulière, l'administré recevra un courrier personnalisé, et quand elles revêtent un caractère collectif, au niveau de l'îlot, de la rue, ou du quartier, vous recevrez une information collective, voire comme c'est le cas pour le projet des Moulins d'Arnouville, une invitation à une réunion plus technique et plus ciblée.

**C'est par ces échanges, que la démocratie de proximité prendra tout son sens**, et que les élus locaux participeront à la réhabilitation d'une classe politique trop souvent et injustement discréditée et contestée ! Car j'en suis témoin, l'immense majorité des élus locaux et nationaux, sont des personnes dévouées à la cause commune, et je le vois dans le Val d'Oise à même de dépasser leurs appartenances politiques pour défendre des projets communs. Preuve en est, la création de la nouvelle Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France ! Après bien des étapes et des rebondissements, la nouvelle Communauté d'Agglomération a pu se mettre en place le jeudi 31 mars 2016. Comme beaucoup

d'autres élus, j'étais très réservé quant aux contours de cette nouvelle agglomération, puisqu'elle réunit 350000 habitants, s'étend sur deux départements de Sarcelles à Villeparisis, et réunit 105 conseillers communautaires ! Mais la justice a tranché et le Conseil d'État a rejeté les recours qui avaient été déposés ! Il fallait donc faire preuve de réalisme : c'est ce qu'ont fait les conseillers des 3 anciennes agglomérations concernées par cette fusion, en se réunissant préalablement, et en organisant un exécutif qui va au-delà des clivages gauche-droite, des contrastes communes urbaines-communes rurales, des habitudes des uns et des méthodes des autres ! Au final une liste commune, pour l'élection du Président, des 15 Vice-Présidents, et des 10 Conseillers Délégués communautaires a pu être présentée aux suffrages du conseil communautaire. Patrick RENAUD, ancien Président de Roissy Porte de France a été élu Président, Didier Vaillant, ancien Président de Val de France, Premier Vice-Président, et moi-même septième Vice-Président en charge de la mobilité et des déplacements. Cette nouvelle responsabilité n'est pas sans lien avec l'Arnouville de demain, car **je serai au cœur des dispositifs d'aménagement de cette nouvelle intercommunalité**, et en relation permanente avec le Conseil Départemental du Val d'Oise, la Région Ile-de-France, le STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France), et Paris-Métropole. Tout ce maillage et cette coopération sont une chance supplémentaire pour l'évolution et le développement d'Arnouville, plus précisément dans le cadre de son projet de rénovation du pôle gare, véritable carrefour d'échanges entre Gonesse, Villiers-le-Bel, et le pôle de Roissy.

**Comme vous le constatez je prends à cœur mes mandats de Maire et de Vice-Président de la Communauté d'Agglomération**, et à bras-le-corps les responsabilités qui en résultent !

**Tout ceci n'est possible qu'avec votre soutien, et avec l'implication du personnel communal !**

Je vous en remercie,

Votre maire,  
Pascal Doll

### • OUVERTS LE DIMANCHE...

L'ouverture des commerces de détail de la commune sera autorisée les dimanches 26 juin, 4 décembre, 11 décembre et 18 décembre 2016. Le Conseil municipal a émis un avis favorable en ce sens, dans le cadre de la Loi Macron qui autorise des dérogations au repos dominical sur demande des commerçants. Seuls les commerçants volontaires pourront bien évidemment rester ouverts ces dimanches en respectant les contraintes de la Loi, notamment le volontariat des salariés qui seront appelés à travailler durant ces 4 dimanches. Les commerçants qui souhaitent ouvrir ces jours-là devront au préalable prendre contact avec le service urbanisme



### • HOMMAGES AUX SERVITEURS DE LA VILLE DISPARUS

La ville d'Arnouville vient d'être endeuillée par la disparition rapprochée de plusieurs agents communaux ayant œuvré au service des Arnouillois.



Hommage tout d'abord à André Bonnet (photo ci-dessus). Très connu du milieu associatif et sportif Arnouillois, André Bonnet, natif d'Arnouville, était entré au service de la ville en 1995. Après une quinzaine années en qualité de régisseur de l'Espace Aznavour, il avait pris la direction du service des sports en 2011 avant de prendre sa retraite en fin d'année 2014. Il nous a quittés le 2 mars dernier. La municipalité a transmis ses condoléances à son épouse Christiane, qui fut également agent de la ville de 1989 à 2014.

Nous regrettons également la disparition récente de Monsieur Tofil, Président de l'AMAC (Amicale Intercommunale des Mutilés et anciens combattants de 2001 à 2013) et de Madame Poussin, ancienne responsable du service financier.



## 15 DÉCEMBRE - LE REPAS DES SENIORS

Les retraités d'Arnouville étaient comme chaque année invités à partager le traditionnel repas de fin d'année offert par la Ville. Plus de quatre cents convives étaient ainsi réunis à la salle Charles Aznavour. Quelques jours plus tôt, la Ville avait procédé à la distribution des colis de Noël - plus de 800 au total - dont bénéficient les retraités de plus de 70 ans.



## 9 JANVIER - CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE



Première cérémonie des vœux pour le maire, Pascal Doll. Près de 600 personnes ont participé à cet événement qui rassemble, notamment, les responsables des associations locales et régionales. Après avoir dressé un bilan des réalisations de 2015, et rappelé les principaux projets de 2016, Pascal Doll a témoigné « la reconnaissance de la ville et du Conseil municipal aux bénévoles, pour la part importante de leur temps libre consacré à la vie publique ». Le Maire a également rendu un hommage appuyé aux forces de l'ordre, engagées dans la lutte contre le terrorisme.

## 15 JANVIER - LE PERSONNEL COMMUNAL À L'HONNEUR



Dans la foulée des vœux aux acteurs de la vie locale, Le Maire et le Conseil municipal ont présenté leurs vœux aux agents de la ville. Au cours de cette soirée, plusieurs agents ayant fait valoir leur droit à la retraite ont été mis à l'honneur : **Céleste Da Silva Soares** (assistante maternelle), **Nadine Kerhoas** et **Jeanine Lantoine** (adjoints administratifs) et **Michel Nicolas** (agent technique). D'autres ont reçu les médailles du travail :

- Argent (20 ans) : **Sandrine Hamm**, **Nicole Lachiver**, **Elisabeth Pujanek**, **Cédric Ducrot** et **Bertrand Paigneau**.
- Vermeil (30 ans) : **Michel Poty**.
- Or (35 ans) : **Marie-Claire Avril**, **Serge Kindel** et **Didier Savouret**.



# “À vous de voir”

## 8 JANVIER - CONTE EN MUSIQUE POUR LE JEUNE PUBLIC

Les enfants des écoles maternelles ont adoré ce charmant spectacle conçu pour les tout-petits, avec la présence de personnages inhabituels: le violon et l’alto. Les enfants ont à la fois découvert un univers sonore créé par les différentes facettes des deux instruments tout en écoutant, très sagement, contes et comptines rythmés par les facéties musicales du violon et de l’alto dont les sonorités se mêlent habilement à la voix parlée. Cette année encore, la saison culturelle fait la part belle au jeune public avec 5 spectacles au programme.



## 26 JANVIER - À RIRES DÉPLOYÉS AVEC « MA MÈRE EST UN PANDA »



C’est l’un des gros succès de cette saison culturelle: cette pièce de Willy Liechty qui triomphe actuellement en tournée dans les salles, partout en France, a été jouée à Arnouville devant plus de 380 spectateurs. Valérie Mairesse et Paul Belmondo, têtes d’affiches de cette comédie hilarante au dénouement inattendu, ont maintenu le public en état de rire permanent pendant près de deux heures.

## 6 FÉVRIER - UN ROI POUR LES BISOUS

C’est dans l’ambiance feutrée de la bibliothèque intercommunale qu’une trentaine de jeunes enfants, accompagnés de leurs parents, a rencontré ce « roi des bisous », en la personne du conteur Ludovic Soleman. Des contes en comptines et origami tout en rires et en poésie choisis par l’équipe de la bibliothèque pour éveiller les enfants et leur offrir le plaisir d’un spectacle vivant, d’une grande qualité.



## 7 FÉVRIER - PALETTE D'ARTISTES



L'édition 2016 a rassemblé 52 artistes venus de toute la région, pour la plupart des peintres et sculpteurs amateurs expérimentés. Invitée d'honneur de cette édition: Carole Ponthieu, graveur, qui enseigne cet art à l'école municipale d'arts plastiques de Garges-lès-Gonesse et propose des créations combinant de multiples techniques. Palette d'artistes, c'est une exposition, mais aussi un concours. **La palette de bronze a été attribuée à 2 artistes: Françoise Lefèvre et Danielle Roslagadec. La palette d'Argent est revenue à Jacqueline Mage. La palette d'or a quant à elle été décernée au peintre Philippe Chessé.**

L'exposition s'est achevée avec un concert de l'orchestre à cordes du Conservatoire sous la direction de Gilles Harlé.

## 16 FÉVRIER - MICHEL AUMAS HONORÉ

Conseiller municipal, puis adjoint au Maire de 1977 à 1998, et Maire de septembre 1998 à novembre 2015, Michel Aumas aura consacré 40 ans de son temps à servir sa ville. C'est à ce titre que le Préfet du Val d'Oise, Yannick Blanc, et le sous-préfet de Sarcelles, Denis Dobo-Schoenenberg se sont déplacés à Arnouville, à l'invitation de Pascal Doll, pour lui décerner le titre de « Maire honoraire ». De nombreux élus du territoire ont participé à cette cérémonie au cours de laquelle Michel Aumas a réaffirmé son profond attachement à la ville d'Arnouville qu'il continue de servir dans le cadre de son mandat de Conseiller départemental.



## 18 FÉVRIER - FRIC-FRAC L'ARNAQUE



Une comédie policière destinée au jeune public, mélangeant du théâtre d'objets et le jeu d'acteurs. L'inspecteur Peloché s'est aidé du public pour dénouer une étrange énigme au dénouement inattendu. Les enfants se sont pris au jeu de ce théâtre interactif émaillé de rebondissements proposé par la compagnie du Théâtre de l'Écume, mis en scène et interprété par Yvette Harmonic et Alain Guhur.



# “À vous de voir”

## 20 FÉVRIER - HOMMAGE À MISSAK MANOUCHIAN

Comme chaque année, un hommage a été rendu au poète et résistant Missak Manouchian devant la stèle érigée à sa mémoire au pied de la maison qu'il occupa. Les représentants d'associations d'anciens combattants et résistants venus de toute la région se rassemblent chaque année pour rappeler le combat de son groupe de 23 résistants qui furent tous exécutés par les Allemands dans la période la plus sombre de l'occupation.



## 6 MARS - L'ÉGLISE SAINT-JEAN APÔTRE CONSACRÉE

Près de 3000 fidèles et amis de la communauté Assyro-Chaldéenne ont assisté, le 6 mars dernier, à la consécration de l'église Saint-Jean Apôtre dont la construction vient de s'achever, avenue Jean Jaurès. La cérémonie s'est déroulée en présence du Ministre de l'Intérieur et Ministre des Cultes, Bernard Cazeneuve qui a, dans son allocution, rendu un hommage appuyé à la ville d'Arnouville, « modèle de tolérance et d'ouverture », avant de saluer la cohabitation paisible entre les communautés et l'intégration particulièrement réussie des Assyro-Chaldéens en France, « dans leur respect de la République comme de leur propre identité ».

C'est Monseigneur Louis Sako, patriarche des Chaldéens venu spécialement de Bagdad, qui a consacré l'édifice selon le rite de l'église d'Orient en présence de l'Archevêque de Paris et Président de la Conférence des évêques de France, Monseigneur XXIII, et des évêques d'Ile-de-France.

Parmi les interventions des personnalités locales invitées à s'exprimer, celle du Maire, Pascal Doll, a fait l'objet d'une vive ovation. « L'église constitue le trait d'union de votre communauté et de votre espérance. Nous sommes fiers que vous ayez choisi Arnouville pour y vivre en harmonie », a-t-il déclaré à l'assistance.

La première pierre de cette église - la sixième d'Arnouville - avait été posée en décembre 2012. C'est la deuxième église chaldéenne du secteur après celle consacrée à Sarcelles en 2004 et devenue trop petite pour accueillir 8000 fidèles chaque dimanche. Saint-Jean Apôtre d'Arnouville comprend une église sur 571 m<sup>2</sup>, mais également un presbytère, des salles paroissiales sur 500 m<sup>2</sup> au total et une bibliothèque. Cette église, attachée aux traditions orientales par son architecture, a été entièrement financée par les diocèses de Paris et de Pontoise, l'œuvre des Chantiers du Cardinal, l'œuvre d'Orient et la Fondation d'Aide à l'église en détresse. Sans oublier les dons très nombreux des fidèles pour lesquels l'aide à l'église constitue un devoir sacré.





## 9 MARS - STEPHAN EICHER VERSION 2.0



C'est l'une des valeurs sûres de la chanson française: Stephan Eicher a rassemblé de nombreux spectateurs venus découvrir ou redécouvrir son répertoire entièrement revisité. Le public a acclamé le célèbre « déjeuner en paix » interprété sur de nouvelles tonalités et de tous nouveaux titres écrits par l'écrivain et parolier Philippe Djian. L'occasion de rencontrer un artiste complet qui a lancé le challenge de se produire seul sur scène avec pour seuls compagnons un piano, une guitare et de surprenants instruments automates.

## 13 MARS - PASSIONS PARTAGÉES AUTOUR DU VIOLON



Les conservatoires d'Arnouville et de Villiers-le-Bel ont accordé leurs violons pour rendre hommage à cet instrument toujours très prisé des élèves. Les plus jeunes ou les plus confirmés des apprentis violonistes ont participé à un stage animé par Coline et Lucie, deux interprètes de renom titulaire du premier prix de musique de chambre du concours Leopold Bellan à Paris, unies à la scène derrière le nom de Louko Duo. Les deux jeunes femmes assurent des interventions dans les conservatoires ou encore en milieu carcéral pour transmettre leur passion et leur technique. Les élèves du stage ont assuré la première partie de leur concert avec des œuvres adaptées à tous les niveaux et de belles prestations d'ensemble pour des musiciens qui n'avaient pas encore eu l'occasion de jouer en formation. Beaucoup d'éclectisme dans le choix des compositions, avec le répertoire classique et des surprises telles que le générique de la série Games of Thrones ou des arrangements sur des chansons du groupe Muse.

## 19 MARS - PERPÉTUER LE DEVOIR DE MÉMOIRE



Ce 19 mars marquait le 54<sup>e</sup> anniversaire de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. A Arnouville, élus(es), associations patriotiques, autorités civiles et militaires ont commémoré au Rond-Point du 19 mars 1962, ainsi qu'au-devant du Monuments aux morts du cimetière communal, la date du cessez-le-feu en Algérie.



# Les investissements à la carte

Découvrez les principaux investissements et travaux d'entretien du patrimoine communal en cours ou prochainement mis en œuvre dans votre ville.



## Extension de l'école Charles Perrault 1

C'est parti : l'extension de l'école qui sera dotée de 5 nouvelles classes supplémentaires, d'un nouveau hall d'accueil et d'un dortoir va prochainement débiter avec l'objectif d'une ouverture prévue à la rentrée de septembre 2017. Après le choix définitif du projet d'architecte, les appels d'offres sont lancés en avril pour un démarrage des travaux en juin prochain. Les nouveaux locaux seront construits en dur, dans le prolongement de l'extension déjà réalisée il y a cinq ans. Le projet prévoit également la disparition d'un des anciens modules en structure préfabriquée. La restructuration de l'école est l'un des grands investissements inscrits dans le cadre d'un contrat régional pour l'obtention de subventions.

> Montant total du projet : 2 784 000 €

## 2 Rue Paul Bert

La rue sera entièrement refaite dans le courant du 2<sup>e</sup> semestre : réfection des chaussées et des trottoirs, enfouissement partiel des réseaux sont au programme.

> Montant de l'investissement : 505 000 €.



## Rue de Boishue 3

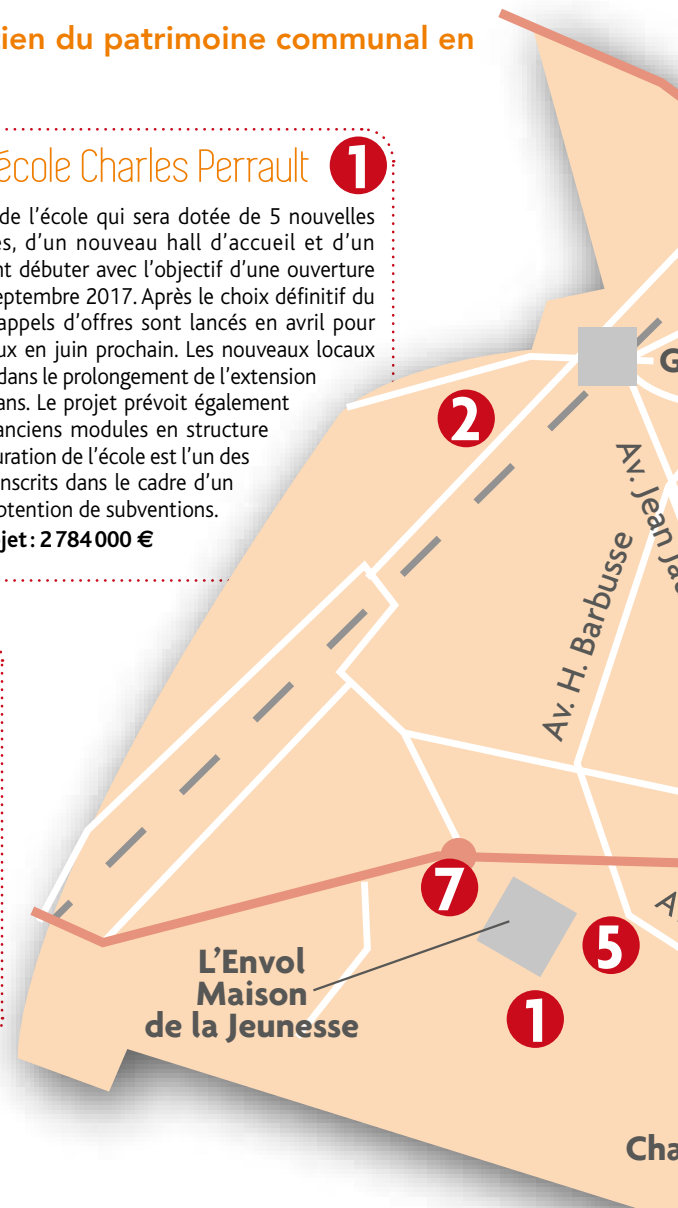
Les travaux de réfection complète de la rue se poursuivent entre la rue Marcel Got et la rue Claude Bigel. Le programme comporte l'enfouissement partiel des réseaux avec la suppression des traversées aériennes, la réfection des chaussées et des trottoirs.

> Montant de l'investissement : 492 000 €



## Rue des Quinconces 4

Les travaux de modernisation de la rue ont été achevés en février. La rue a été entièrement refaite, entre les rues de Bonneuil et d'Orfeuil chaussées et trottoirs.



Cha



## 5 Deux nouvelles classes à l'école Jean Jaurès

2 classes supplémentaires seront créées pour la prochaine rentrée dans les anciens logements d'instituteurs situés à l'étage. Pour gagner du temps, les premiers travaux seront entrepris durant les vacances de printemps et se poursuivront durant l'été. Outre la création des classes, le projet prévoit la réfection de la toiture et de la cour ainsi que la création d'un escalier.

> Montant de l'investissement: 300 000 €



## Des lieux publics 100 % accessibles 6

La commune prépare les premières réalisations de son agenda pluriannuel d'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) en faveur des Personnes à Mobilité Réduite qui a été approuvé par le Conseil municipal en décembre dernier. Ce plan d'investissement s'étendra jusqu'en 2021 et porte, pour cette première tranche de 2016, sur la mise aux normes d'accessibilité de l'école Claude Demange, du stade de la Vallée, de la Maison de la Petite Enfance et de la NEF. Élargissement des portes, création de toilettes pour handicapés, création de rampes d'accès sont au programme. Démarrage des travaux prévu au mois de juin.

> Montant de la première tranche 2016 : 263 000 €



## Les LED à l'essai sur deux secteurs de la ville 7

Économiser de l'énergie tout en améliorant la qualité de l'éclairage public: c'est l'objectif de la ville qui teste actuellement ce nouveau mode d'éclairage par lampes à LED sur deux secteurs d'éclairage public de la commune (secteur Henri Barbusse, Paul Vaillant Couturier, Antonio Gramsci, Marcel Baudrat et avenue de la République). Cette

phase de tests concerne 194 foyers lumineux qui seront équipés (courant du 2<sup>e</sup> semestre) de nouvelles lampes à LED dont les performances sont désormais reconnues: très faible niveau de consommation électrique, durée de vie des lampes pouvant atteindre 70 000 heures, maintenance simplifiée, agrément de la lumière qui s'approche réellement de la lumière naturelle du jour.



## Un chiffre 14 750 euros

*c'est le coût annuel en électricité de l'éclairage de ces deux secteurs en test. Avec l'utilisation des LED, cette facture serait ramenée à 4 300 € par an soit 70 % d'économies. L'investissement a bien sûr un coût, mais sur 8 ans, il générera 41 % d'économies.*

*Au terme de cette phase d'essai, la ville mettra à l'étude un plan global de modernisation de l'éclairage visant l'ensemble des 1 538 foyers lumineux qui éclairent les rues et espaces publics. De la même manière, ces lampes à LED équiperont progressivement les locaux administratifs de la ville.*



## Lancement réussi pour le Forum des Métiers

Près de 400 collégiens sont venus à la rencontre de professionnels et des écoles représentant au total 9 grands domaines d'activités.

L'orientation professionnelle constitue une étape essentielle du parcours scolaire des collégiens. En fin de 3<sup>e</sup>, des choix d'orientation doivent être ciblés pour s'adapter au mieux au cursus scolaire : voie générale, bac pro...

Afin d'accompagner les jeunes dans leur orientation, en confortant un premier objectif ou en proposant de nouvelles offres de formation, de nombreuses communes planifient des forums des métiers auxquels participent des professionnels en exercice. Arnouville s'est impliquée dans cette démarche en organisant, en février dernier, un premier forum des métiers qui a tenu toutes ses promesses avec une fréquentation conforme aux objectifs.

Près de quatre cents jeunes d'Arnouville des collèges Jean Moulin et Saint-Didier plus particulièrement sont venus à la rencontre de professionnels représentant les secteurs d'activités qui recrutent. On notait la présence de la police nationale, municipale, de profes-



Un sondage réalisé auprès de 318 visiteurs a révélé l'impact très positif de ce forum avec une impression positive pour plus de 80 % des jeunes, qui ont particulièrement apprécié la qualité des informations délivrées sur les stands.

sionnels de la santé et du social, du bâtiment et des travaux publics, du transport et de la logistique, des métiers de bouche, de la vente et du commerce, de l'animation, de l'éducation et du sport. Présence également des métiers de l'aérien très actifs sur le territoire, de même que le secteur de l'automobile et du numérique. Une large place a été donnée aux formations en alternance qui continuent d'offrir les meilleurs taux d'embauche aux jeunes diplômés.

### Démarche de médiation

Ce projet avait été initié il y a un an, dans le cadre d'une réunion qui avait rassemblé l'ensemble des partenaires à Trait d'Union:

éducation nationale, CIO, Association Cap'Devant !, service des sports de la ville, SAU (Service d'Accueil d'Urgence), et les porteurs de projets de Trait d'Union.

« Au travers des informations recueillies sur le terrain par notre équipe de médiateurs, nous avons constaté qu'il était nécessaire de renforcer le partenariat avec les différents acteurs socio-éducatifs de la ville » rappelle Joël Delcambre, Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports « Plusieurs comités de pilotage ont alors été organisés pour, dans un premier temps, retenir ce projet de forum des métiers. Ce sont les médiateurs de la ville qui ont ensuite pris en charge l'organisation globale du forum et la recherche de professionnels, en liaison avec le CIO de Gonesse et les responsables d'établissement. Les collèges Jean Moulin et Saint-Didier ont assuré l'organisation interne et le relais auprès des jeunes ». Après ce succès, les différents intervenants l'ont déjà confirmé : rendez-vous est pris pour une seconde édition, en février 2017.



### LA MÉDIATION: EN CONFIANCE AVEC LES JEUNES



Les deux agents de la médiation ont du pain sur la planche et font désormais partie du paysage communal. Très présents sur le terrain, en contact direct avec les jeunes dont ils ont acquis la confiance, ils s'impliquent dans des domaines variés et font preuve d'esprit d'initiative : on leur doit les tournées de médiation dans les quartiers, les animations de proximité, les actions de solidarité telles que leur investissement auprès de l'association Cap'Devant !, les tournois de foot en salle, ou encore le dispositif de prévention « Proxi Prev' ».



Parmi les personnalités locales venues au salon, on aura noté la présence, aux côtés de Pascal Doll, Maire d'Arnouville et de Jean-Claude Tattu, Adjoint au maire délégué aux Affaires Scolaires, du Maire de Garges-lès-Gonesse, Maurice Lefèvre.



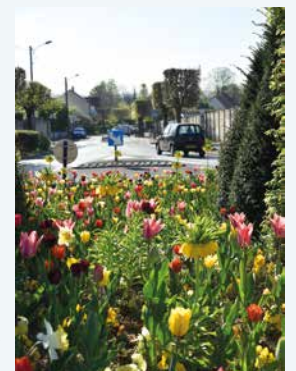


# Le Plan Local d'Urbanisme entre en vigueur

Dans les prochaines semaines, de nouvelles règles d'urbanisme s'appliqueront à Arnouville après l'approbation définitive du Plan Local d'Urbanisme par le Conseil municipal. Nouvelles règles de construction, d'agrandissement, de modification des habitations, de rénovation du bâti, d'aménagement des jardins : vous êtes concernés. Mais au-delà des aspects pratiques et concrets du règlement, c'est l'avenir de la commune sur les dix prochaines années qui se dessine avec ce Plan Local d'Urbanisme.

## Les objectifs du PLU

- Mettre le document d'urbanisme local en cohérence avec les lois et règlements extra-communaux;
- Mettre en valeur et améliorer le cadre de vie des Arnouvillois en valorisant l'identité résidentielle de la commune;
- Valoriser les espaces naturels et agricoles;
- Valoriser le centre historique;
- Affirmer la position d'Arnouville au sein du Grand Roissy;
- Faciliter les déplacements alternatifs à la voiture, notamment vers la gare;
- Prendre en compte l'évolution de la commune et des besoins en équipements et services à venir.



## Les étapes de la concertation

- 2 réunions publiques;
- Une exposition dans le hall de l'hôtel de ville avec mise à disposition d'un registre;
- Divers articles dans le magazine communal;
- Une enquête publique intégrant 4 permanences du commissaire enquêteur qui a reçu 13 personnes.



## Plan Local d'Urbanisme : ce qui change



**Jean Sarbach,**  
Adjoint au Maire  
chargé de l'Urbanisme

**L'adoption du PLU par le Conseil municipal marque l'aboutissement de dix-huit mois de travail. Quel bilan tirez-vous de ce parcours ?**

*Établir un document qui fixe des règles d'aménagement pour au moins une décennie ne se fait pas*

*en claquant des doigts. C'est beaucoup de travail et de technicité. L'équipe du service urbanisme de la mairie et notre cabinet d'études ont accompli un travail remarquable qui traduit les objectifs fixés par la municipalité et met la commune en conformité avec la Loi générale d'urbanisme, la Loi ALUR. L'autre point à souligner, c'est la concertation : tout a été fait pour associer les Arnouillois à la rédaction de notre PLU. Le commissaire enquêteur l'a d'ailleurs précisé dans son rapport de conclusion.*

**Quel est, selon vous, le principal objectif du Plan Local d'Urbanisme ?**

*Très clairement : valoriser l'identité de notre commune. Nous avons la chance d'avoir un patrimoine historique, donc une histoire, un capital de verdure appréciable avec nos rues bordées d'arbres et nos jardins qui constituent le caractère très résidentiel d'Arnouville. Le PLU a été conçu pour protéger ces atouts, et ce de manière durable.*

**Le PLU va-t-il autoriser des programmes de construction en plus grand nombre, comme c'est le cas dans d'autres communes ?**

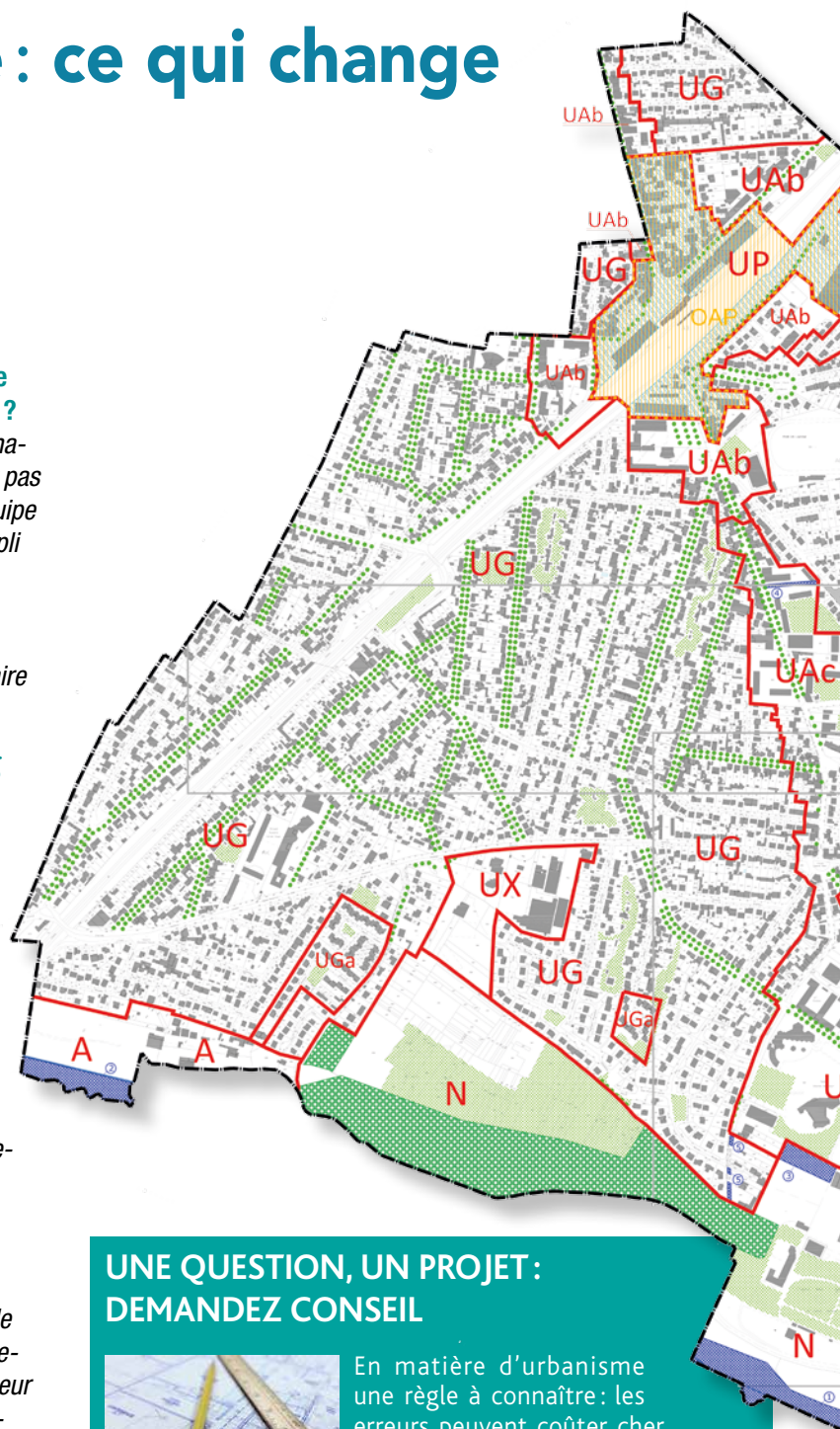
*Non, car une très grande partie du territoire d'Arnouville se situe dans le Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport de Roissy. Cette situation interdit toute réalisation de programmes collectifs qui entraînerait une augmentation significative de la population.*

**Une commune ne peut cependant pas rester identique. Elle doit évoluer, s'adapter. Qu'est-ce qui changera ?**

*Il reste effectivement un secteur d'Arnouville qui doit progresser, c'est le secteur de la gare. C'est là que pourront se construire de nouveaux logements - environ 200 - qui se feront en même temps que la mise en valeur du quartier dans le cadre d'une opération intercommunale de renouvellement urbain. La possibilité de construction de ces logements dans ce quartier fait suite à la révision du Contrat de Développement Territorial.*

**Le PLU fixe des principes généraux, mais pour les Arnouillois, ce sont aussi de nouvelles règles. D'une manière générale, sont-elles plus contraignantes qu'auparavant ?**

*D'abord, il faut rappeler que ces règles respectent le cadre général de la loi. Un PLU n'est pas du seul bon vouloir du Maire, il faut le savoir. Nous avons surtout cherché à mieux harmoniser les projets. Dans un habitat à dominante pavillonnaire, certains pensent qu'on peut faire ce que l'on veut, parce que l'on est chez soi. Alors effectivement, nous avons cherché à mettre en place des règles qui permettront d'améliorer la qualité générale de notre ville. Il s'agit de règles très techniques, ce qui me conduit à inciter tous les Arnouillois à se renseigner auprès de notre service urbanisme pour tout projet.*



### UNE QUESTION, UN PROJET : DEMANDEZ CONSEIL



En matière d'urbanisme une règle à connaître : les erreurs peuvent coûter cher. Si vous avez un projet, quel qu'il soit, entraînant la modification de votre habitation, de votre jardin, de votre clôture ne prenez pas de risque et partez en confiance. Pour cela, il vous suffit de demander conseil aux techniciens du service urbanisme. C'est gratuit, c'est précis, c'est clair. Ils connaissent tous vos droits, et sauront vous éviter bien des erreurs en vous guidant immédiatement sur le bon chemin. Car la sanction en cas d'infraction n'est pas anodine et peut se solder par une obligation de démolir une construction et un ouvrage ne respectant pas les règles.

Tél. : 01 30 11 16 22

**Permanences sans rendez-vous : les lundis et mercredis de 16 heures à 18 heures - le jeudi de 16 heures à 19 heures - les mardis et vendredis de 10 heures à 12 heures.**  
En dehors de ces horaires, le service peut vous recevoir uniquement sur rendez-vous.



## Le nouveau plan de Zonage



**Zone UA:** correspond aux zones urbaines principales avec trois secteurs, le centre historique, les secteurs du pôle gare, Jaurès et Paul Vaillant Couturier.

**Zone UG:** très prédominante, elle qualifie les secteurs pavillonnaires

**Zone UP:** correspond au secteur de renouvellement urbain du pôle gare, où les plus importantes améliorations pourront s'effectuer

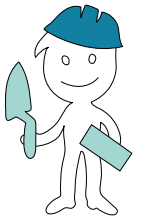
**Zone A:** secteur agricole à préserver

**Zone N:** zone naturelle à préserver

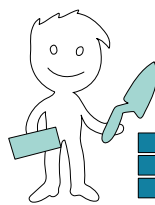
## L'ESSENTIEL À RETENIR

### • Droit à construire: toujours limité

Si dans certaines communes, les nouveaux Plans Locaux d'Urbanisme et la Loi Alur ont autorisé la densification urbaine, c'est-à-dire la possibilité de construire plus à surface de terrain égale, ce n'est pas le cas à Arnouville. Le droit à construire reste très limité sur Arnouville en raison du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport.



### • Agrandir, c'est possible mais...

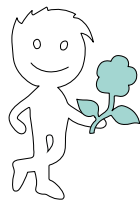
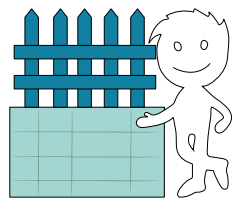


À la différence de l'ancien Plan d'Occupation des Sols, Le Plan Local d'Urbanisme ne définit plus un nombre de m<sup>2</sup> proportionné à la surface de la parcelle. En revanche, il impose essentiellement des règles de construction et d'aménagement permettant de limiter les volumes et de maîtriser l'aspect extérieur d'une habitation. Quelques exemples applicables dans les secteurs pavillonnaires:

- L'emprise au sol des habitations ne pourra pas excéder 30 % de la surface du terrain, contre 50 % actuellement.
- Le calcul de la hauteur maximum d'une habitation a changé. Pas plus de 7 mètres jusqu'à la gouttière dans le cas d'une toiture-terrasse et pas plus de 9 mètres dans le cas d'une toiture traditionnelle, quel que soit l'angle du toit.
- Les distances séparatives sont modifiées. Avec le PLU, il ne sera plus possible, par exemple, d'accoler une construction des deux côtés de la parcelle, quelle que soit sa largeur. Les distances séparatives en fonds de parcelles sont également augmentées.

### • Des clôtures en harmonie

Les clôtures constituent un critère esthétique important et la ville a fait le choix d'imposer des règles plus contraignantes pour éviter une certaine anarchie. Les nouvelles clôtures devront obligatoirement comporter un muret de 80 cm en partie basse et un barreaudage à claire-voie. L'ensemble ne pourra excéder 2 mètres de hauteur. Pour protéger complètement les habitations de toute vue depuis la rue, une seule exception possible: l'installation de haies végétales.

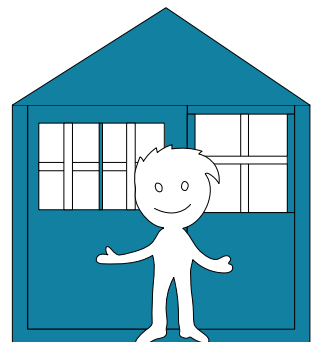


### • Préserver les jardins et espaces verts

Il est désormais interdit de recouvrir entièrement un jardin par une surface en dur (béton, bitume, carrelage...). 40 % au moins de la surface doit obligatoirement demeurer en pleine terre. L'objectif de cette mesure est évident: préserver un maximum de verdure et favoriser l'infiltration des eaux de pluie.

### • Des abris de jardins plus discrets

Ils ont eu tendance à proliférer ces dernières années: les abris de jardin restent autorisés jusqu'à une surface maximum de 12 m<sup>2</sup>, contre 25 antérieurement. Un conseil: renseignez-vous avant d'installer un abri dans votre jardin, d'autant que certains fonds de parcelles, ayant un caractère paysager, sont désormais protégés et limitent encore plus les possibilités.



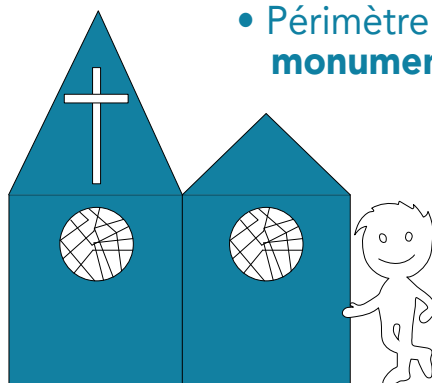
### À qui s'appliquent ces règles?

Bien évidemment, les constructions existantes qui étaient conformes à l'ancien Plan d'Occupation des Sols ne sont pas concernées par le nouveau règlement. Le règlement du PLU s'applique:

- Aux travaux neufs (agrandissement, construction, rénovation)
- Aux aménagements déjà non conformes par rapport à l'ancien Plan d'Occupation des Sols et qui devront être mis en conformité avec le PLU.

### • Périmètre de protection des monuments historiques: plus de souplesse

Jusqu'à présent, toutes les habitations se trouvant dans un cercle de 500 mètres autour du centre historique étaient soumises à des règles contraignantes. Le périmètre de protection a été redéfini et ne prendra désormais en compte que les seules propriétés situées dans le champ visuel des monuments, ce qui réduit de manière importante le nombre d'habitations concernées.



## Assurer la sécurité et la tranquillité publique

Composantes essentielles du bien-être et de la qualité de vie, la sécurité et la protection des habitants constituent à Arnouville l'une des priorités de la municipalité. Une mission à laquelle s'attèle quotidiennement la police municipale.

Agents de police administrative mais aussi, on le sait moins, agents de police judiciaire, les policiers municipaux assurent désormais de très nombreuses missions de sécurité, de sûreté, de salubrité et de tranquillité publique, au même titre que la police nationale.

### Police de proximité

Placés sous l'autorité du Maire, les 6 agents de la police municipale et les 2 agents de surveillance de voie publique effectuent principalement leurs missions à travers des opérations d'îlotage entre 8h et 20h du lundi au vendredi et de 6h30 à 13h le dimanche. « Nous privilégions aujourd'hui les déplacements à pied car ils contribuent à renforcer les liens de proximité et les échanges avec les habitants qui doivent pouvoir nous solliciter à tout instant sur le terrain. Cette présence vise également à les rassurer, sans compter l'aspect dissuasif qu'elle peut représenter », souligne Didier Paillard, le directeur de la police municipale d'Arnouville. Si, contrairement à leurs collègues relevant de l'État, les policiers municipaux ne peuvent pas mener d'enquête, ils sont en revanche autorisés à réaliser des mises à disposition (interpellations) dans le cas de flagrants délits : 20 en 2015. « Des interventions aujourd'hui en légère hausse », comme le constate le responsable de la police municipale. Une augmentation qui s'explique aujourd'hui moins par une délinquance crois-



La présence quotidienne de 6 policiers municipaux sur le terrain permet de lutter plus efficacement contre les incivilités et les délits. Elle participe également à renforcer le sentiment de sécurité des habitants.

sante que par une présence policière accrue sur la voie publique. Avec notamment dans la ligne de mire de ces agents de proximité : les infractions au Code de la route.

### Des moyens à renforcer

Aujourd'hui indispensable pour assurer la tranquillité publique, la police municipale vient ainsi compléter l'action des policiers nationaux déployés sur le territoire. Des policiers amenées de plus en plus à travailler en

étroite collaboration. « Depuis toujours, les liens entre les deux polices sont importants. Cette bonne entente se traduit notamment par des réunions très régulières entre responsables, pour coordonner les actions de leur service lors de grands événements mais aussi pour échanger des informations recueillies sur le terrain par les agents qu'ils s'agisse de trafics, de vols ou de cambriolages, voire de signalements de personnes recherchées », explique Didier Paillard.



Véritable police de proximité, la police municipale travaille aujourd'hui en étroite collaboration avec la police nationale avec qui elle mène régulièrement des actions coordonnées.

## DANS L'ŒIL DES POLICIERS

Pour les aider dans leurs missions, policiers municipaux et nationaux disposent aujourd'hui d'un atout majeur avec la vidéo-protection. Reliées au centre de supervision urbaine installé à Sarcelles, 16 caméras contribuent à renforcer la sécurité du territoire et à améliorer la rapidité d'intervention des forces de sécurité ou de secours. Des dispositifs désormais incontournables tant sur le plan dissuasif que dans le cadre d'enquêtes judiciaires.





# Stationnement: pour ne plus se mélanger les créneaux

Le respect des différentes zones de stationnement mises en place sur la Ville doit contribuer à un meilleur partage de la voie publique et une fluidité accrue de la circulation. Petit rappel des règles établies.



## ZONES BLANCHES

Mise en place dans plusieurs rues du centre-ville et à proximité de la gare du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, la zone blanche est matérialisée par des panneaux installés aux extrémités des voies de circulation.

Pour pouvoir y stationner librement, leurs habitants doivent disposer sur leur pare-brise un disque (disponible en mairie et marqué du sceau de la police municipale). Si la personne habite la rue,

elle peut stationner toute la journée. En revanche, si elle se gare dans une autre rue que la sienne (mais située également en zone blanche), elle devra positionner son disque sur la face correspondant à la tranche horaire du matin (9 h-13 h) ou de l'après-midi (14 h-18 h). Les non riverains de la zone blanche peuvent y stationner en utilisant un disque de stationnement européen.

**En cas de non-apposition du disque ou de dépassement de l'horaire mentionné, le véhicule sera considéré en infraction et son propriétaire pourra être verbalisé.**



## ZONES BLEUES

Pour favoriser la rotation des véhicules en semaine ainsi que le dimanche matin, plusieurs parkings de la Ville ont été placés en zone bleue.

Il s'agit:

- Des **parkings place Gabriel Péri / rue Marcel Baudrat, 134 bis, 135 et 65 rue Jean Jaurès** du lundi au dimanche de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h.
- Des **parkings autour du marché et devant le 24 avenue Denis Papin** le dimanche de 8 h à 15 h.

Seuls les détenteurs de disque de stationnement européen sont autorisés à s'y garer pour une durée maximale de 1h30.

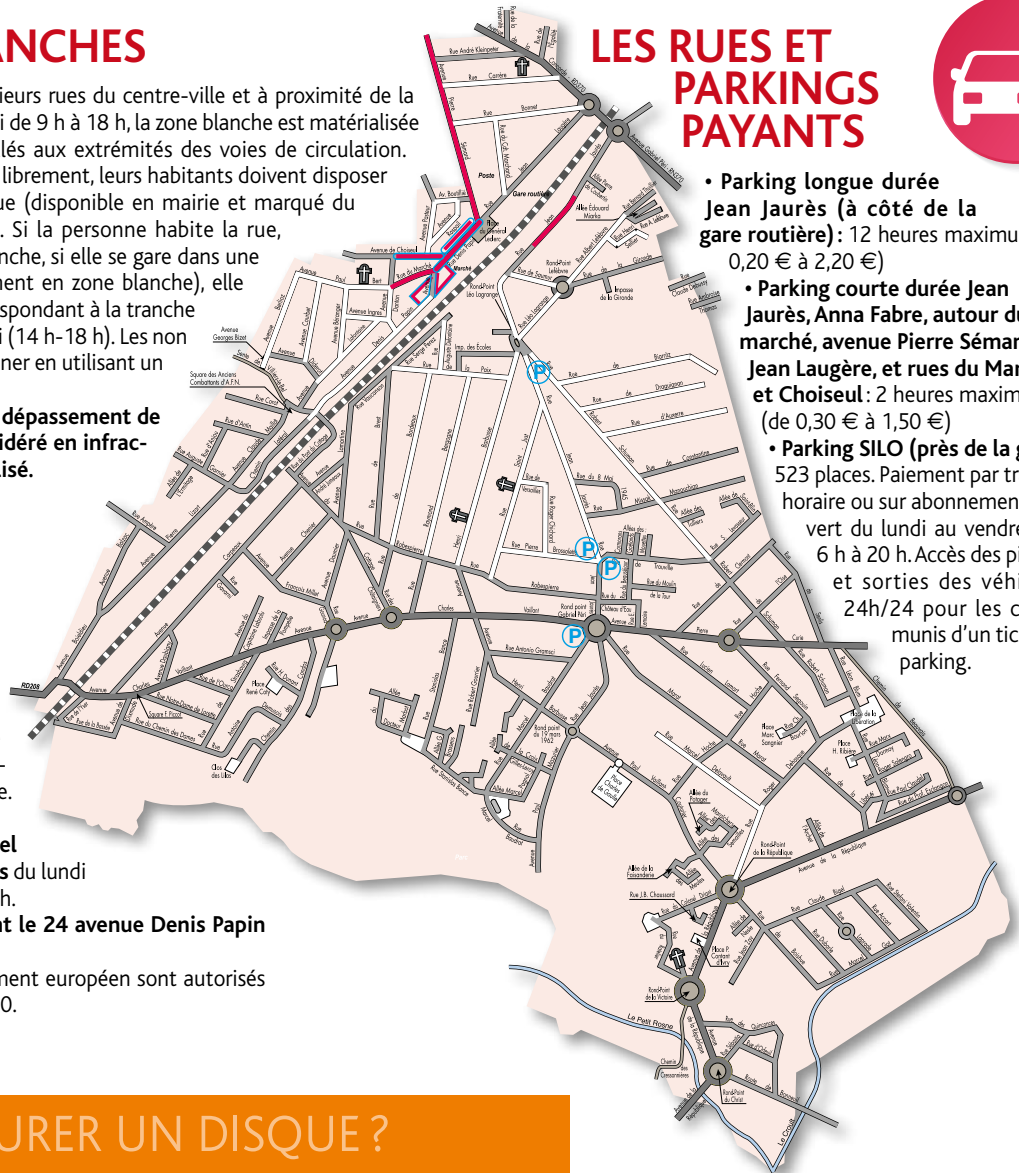
## LES RUES ET PARKINGS PAYANTS



• **Parking longue durée Jean Jaurès (à côté de la gare routière):** 12 heures maximum (de 0,20 € à 2,20 €)

• **Parking courte durée Jean Jaurès, Anna Fabre, autour du marché, avenue Pierre Sénard, Jean Laugère, et rues du Marché et Choiseul:** 2 heures maximum (de 0,30 € à 1,50 €)

• **Parking SILO (près de la gare):** 523 places. Paiement par tranche horaire ou sur abonnement. Ouvert du lundi au vendredi de 6 h à 20 h. Accès des piétons et sorties des véhicules 24h/24 pour les clients munis d'un ticket de parking.



## OÙ SE PROCURER UN DISQUE ?



Si vous habitez en zone blanche, rendez-vous à la Mairie. Celle-ci vous délivrera deux disques (maximum), mentionnant votre rue et votre immatriculation. Pour obtenir un disque de stationnement européen (zone bleue), rendez-vous dans un supermarché ou chez un vendeur d'articles automobiles.

## Des amendes qui font réfléchir !

Pour inciter les automobilistes à plus de civisme, le gouvernement a décidé en juillet dernier de multiplier par quatre le montant des contraventions pour stationnement gênant. Ainsi, pour un véhicule garé sur un trottoir, un passage piéton ou un couloir de bus, il vous en coûtera désormais 135 € contre 35 € auparavant.



## Le pense-bête des bons conducteurs



- Si je dispose d'un garage, je privilégie celui-ci plutôt que le stationnement en chaussée.
- Je ne me gare jamais sur un espace qui pourrait nuire à la circulation des autres usagers: trottoir, passage piéton, couloir de bus, emplacement réservé aux handicapés, double file...
- Je respecte le stationnement alterné: chaque 1<sup>er</sup> et 15 du mois, je change mon véhicule de côté. (du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs de la rue, du 16 à la fin de mois, le stationnement est autorisé du côté pair. Le changement s'opère le dernier jour de chaque mois de ces deux périodes entre 20h30 et 9h00).



## Nos Quartiers ont des Talents, nos jeunes ont de l'avenir

La ville d'Arnouville vient de signer une convention de partenariat avec cette association spécialisée dans le parrainage des jeunes diplômés en recherche de leur premier emploi.

Même si l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur constitue un atout sérieux pour démarrer une carrière professionnelle, la recherche d'un premier emploi s'apparente souvent à un véritable parcours du combattant. La crise économique n'arrange rien, surtout pour les jeunes originaires de quartiers réputés plus difficiles... les préjugés ont la vie dure. Consciente de ce phénomène qui touche de près les jeunes arnouillois, la ville vient de s'engager à leur côté en signant une convention avec l'association « Nos Quartiers ont des Talents » (NQT) qui, depuis 2006, a développé un puissant réseau de 8000 parrains en exercice au sein de 800 grandes entreprises représentant la plupart des secteurs de l'économie.



### Bénéficiaire d'un effet réseau

« Les jeunes nous parlent très souvent de cette appréhension de l'après diplôme », constate Joël Delcambre, adjoint au Maire chargé de la Jeunesse. « C'est pourquoi nous nous sommes rapprochés de l'association NQT dont les résultats sont probants : en six ans, près de 30 000 jeunes titulaires d'un diplôme d'au moins Bac + 4 ont trouvé un emploi ».

Le principe : un parrainage personnalisé de chaque jeune par un professionnel en exercice et le fameux « effet réseau ». L'association propose également de nombreuses actions ayant trait à l'emploi : clubs de diplômés, visites d'entreprises, coaching. C'est efficace : 69 % des jeunes parrainés ont été recrutés à un poste pérenne à hauteur de leur qualification.

En signant cette convention, la ville permet dès maintenant aux jeunes diplômés arnouillois d'intégrer rapidement le réseau NQT. Pour en bénéficier, c'est simple, il suffit de s'adresser aux services sociaux de la ville.

> En savoir plus : [www.nqt.fr](http://www.nqt.fr)

## POLITIQUE DE LA VILLE : TOUTES LES ACTIVITÉS RENOUVELÉES EN 2016

La ville bénéficiera cette année d'une enveloppe de 41 000 euros délivrée par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires pour financer ses différentes initiatives à caractère socio-éducatif.



Le soutien scolaire est l'une des six actions proposées par la ville dans le cadre de la politique de la ville.

- **Les ateliers socio-linguistiques.** Quatre séances hebdomadaires animées par l'association IFAC proposent l'apprentissage de la langue française à une cinquantaine de stagiaires, chaque année. Inscriptions à Trait d'Union : 25 € / an.
- **L'accompagnement informatique.** Cette action permet aux seniors, mais également aux jeunes et aux demandeurs d'emploi, de s'initier ou de se perfectionner à l'utilisation des moyens informatiques. 4 ateliers sont proposés chaque semaine à une dizaine de participants, encadrés par Sébastien, animateur de la ville d'Arnouville. Inscriptions à Trait d'Union : 25 € / an.
- **Le parcours jeune spectateur.** Il s'agit de spectacles destinés au jeune public qui sont intégrés à la saison culturelle de la ville : théâtre, contes, musique, etc. Cette programmation sera renouvelée dans le cadre de la prochaine saison 2016-2017.
- **L'accompagnement à la parentalité.** Cette action est proposée principale-

ment aux jeunes mamans et leur permet de bénéficier de conseils, d'ateliers de réflexion, de sorties, de conférences destinés à mieux assurer la mission de parent. Cet accompagnement comprend également l'accès à la ludothèque du trait d'Union.

- **Le pôle Action Jeunesse.** Quatre jours par semaine, il permet aux collégiens de bénéficier d'une aide aux devoirs avec les animateurs de la ville, et d'un espace orientation scolaire et professionnelle en lien avec le CIO de Gonesse. Préventions des addictions, des conduites à risques et des violences leur sont également proposées.
- **Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.** Ce dispositif sera renouvelé pour l'année scolaire 2016-2017. Au programme : du soutien scolaire pour les CM2 dans toutes les écoles élémentaires avec une thématique par trimestre : organisation et méthode ; français autour du SLAM et sciences autour de nombreux ateliers d'expérimentation.



## Une fête autour des Musiques et danses du monde

La diversité culturelle d'Arnouville s'exprimera le 1<sup>er</sup> juillet prochain avec une nouvelle animation qui réunira les associations culturelles d'Arnouville de tous horizons. Nektar Balian, adjointe au Maire chargée des Affaires Culturelles nous présente « Musiques et danses du Monde ».



### Comment est née l'idée de ce nouveau rendez-vous culturel et festif ?

Dès son élection en novembre dernier, Pascal Doll m'a fait part de sa volonté de réunir tous les Arnouvillois autour des traditions culturelles des différentes communautés d'Arnouville dans le cadre d'une grande fête, populaire et ouverte à tous. Avec le service culturel, nous avons tout de suite adhéré à ce projet et c'est désormais bien concret : cette fête aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juillet prochain, en extérieur, sur le parking de l'Espace Charles Aznavour.

### Quel sera le programme de cette fête ?

Elle prendra la forme d'un mini-festival dont les associations seront les actrices. Plutôt que de faire venir des artistes extérieurs à la commune, nous avons préféré inviter les associations d'Arnouville qui représentent une grande diversité de styles musicaux et de danses. Nous savons également que ces associations sont très fédératrices et permettront à leurs publics respectifs de se rencontrer lors de cette soirée que nous espérons conviviale, amicale.

### Comment se déroulera cette soirée ?

Nous espérons que la météo sera de la partie pour nous permettre de passer cette soirée à l'extérieur, un peu dans l'esprit de la fête de la musique. Nous prévoyons bien sûr l'installation de tables pour pouvoir prendre un verre sur place grâce à un stand de restauration tenu par l'amicale du personnel communal. Je le redis, ce ne sera pas seulement du spectacle mais une vraie fête qui se terminera par une danse commune de l'ensemble des associations, si possible avec la participation du public, en profitant d'une des soirées les plus longues de l'année.

### On parle de plus en plus souvent du vivre ensemble, c'est l'idée ?

Effectivement. Nous avons pensé que la culture constituait l'un des meilleurs moyens de rassembler tous les Arnouvillois et de faire la fête ensemble. Toutes ces associations contribuent déjà à l'animation de notre ville, mais cette fois, elles seront rassemblées pour faire le succès de cette initiative qui sera, je le précise, libre d'accès. **Notez bien la date sur vos agendas: le 1<sup>er</sup> juillet, on fait la fête à Arnouville !**

## DÉJÀ AU PROGRAMME...



- La musique et la danse country (États-Unis) avec l'association "Valdo' Dancers";
- Les danses traditionnelles de salon avec l'association « Passion Danse »;
- Salsa avec l'association Culturelle des Îles;
- Les musiques et danses avec l'association "la Maison culturelle des Alevis d'Anatolie";
- Chants et danses avec le groupe folklorique de l'Union des Assyro-Chaldéens;
- De la Capoeira avec l'association "Semente a Bahia";
- Variété de la chanson française avec les « Compagnons de La Gamme Argonvilloise ».





## Club Rencontre Artisanat et Loisirs : échanges et création

À travers ses activités culturelles et de loisirs créatifs, l'association tisse un solide lien social entre ses adhérents.



Comme tous les lundis après-midi à 14 h, Rose arrive au Club Rencontre avec son chevalet et ses toiles sous le bras. Fidèle de l'association, à laquelle elle est adhérente depuis maintenant 14 ans, l'artiste amateur ne manquerait ce rendez-vous pour rien au monde. « Ici, on apprend à pratiquer des activités artistiques mais surtout à prendre du temps pour soi et à partager un moment convivial. Ça me fait un bien énorme », explique-t-elle tout en sortant ses pinceaux et ses tubes de peintures. À proximité, plusieurs membres du cours de

peinture sur soie sont déjà à l'œuvre tandis que dans la pièce voisine, on s'affaire à redonner une seconde jeunesse à des assises de fauteuil usées par le temps.

### Loisirs créatifs

Créé il y a près de quarante ans, le Club Rencontre est devenu au fil du temps une véritable institution à Arnouville. Réunie chaque lundi, mardi et mercredi dans des salles de l'Hôtel de Ville mises à disposition par la municipalité, l'association propose toute une série d'activités manuelles encadrées par 7 professeurs : peinture sur porcelaine, sur soie ou sur bois, dessin-peinture, réfection de fauteuil, encadrement, patchwork, vannerie, cartonnage, broderie...



« L'objectif du Club est d'offrir à ses adhérents la possibilité de se former aux loisirs créatifs dans une ambiance conviviale, sans se prendre au sérieux », insiste Dominique Szlamowicz, la directrice de la structure depuis 2008 qui officie également comme professeur de peinture sur porcelaine. Une formule qui fonctionne à merveille comme le prouvent les chiffres de fréquentation de l'association. « Nous avons aujourd'hui 172 membres. Des habitants d'Arnouville en majorité mais aussi de Gonesse ou de Villiers-le-Bel, attirés par une offre d'activités dont ils ne disposent pas sur leur commune », explique la directrice.

### Lien social

L'autre grande force du Club Rencontre réside dans sa capacité à créer du lien social à travers ses différentes activités. « Nous avons beaucoup de personnes retraitées pour qui ces rendez-vous constituent un moment important de rencontre et d'échanges », souligne Dominique Szlamowicz. Des temps de partage également renforcés par l'organisation régulière de conférences, de sorties et même de voyages. Ainsi après Rome en septembre dernier, l'association s'envolera pour l'Irlande au mois d'avril. Un petit moment d'évasion bon pour le moral et la création.

Renseignements : 06 14 55 96 94



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

#### Novembre 2015

Noé Yalap, Léa Davoust,  
Noémie Saint-Paul

#### Decembre 2015

Fathé Sandhu, Isabelle Stefanova,  
Léa Akyan, Lucie Robert, Eylul Sari,  
Aydan Öz, Melkior Ide, Selen Benian,  
Kassim Ali, Dila Dikme, Raphaël  
Sacquard, Fanta Sarambounou,  
Noam Portier, Océane Quenet, Eliana  
Ribailly Chamtoab, Eleonore Bahnam,  
Chloé Bahnam, Jaelam Ngandu  
Ranca, Maëlie Cardoso Furtado  
Josa, Liam Delaye, Souleymane  
Mejit Titebah, Aaliyah El Mounkri,  
Musab Akçan, Jennifer Kumar, Miray  
Köseoglu, Stanley Judith, Lena  
Shahinyan, Dao Ouattara, Berfin  
Geles, Banusha Balachandran

#### Janvier 2016

Meriem Ben Amor, Ceyline Celik,  
Amine Bader, Joseph Etoile, Yasmin  
Abdoulaeva, Éléna Öketen, Léa  
Sadou, Anas Haddadi, Meelady  
Paul, Aboubakr Ali, Charli M'voula,  
Ekanveer Singh, Mike Eruse, Diarra  
Sarambounou, Emma Cani, Subhan  
Rana, Arda Celik, Ryme Berhil,  
Mellina Bolaky, Ekin-Ayaz Simsek,  
Anas Mungur

### MARIAGES

#### Decembre 2015

Mohamed Ait Sai / Fadma Idouli  
Musa Uzuntas / Asli Dal

#### Janvier 2016

Sahin Dönekli / Ozay Bozman  
Alain Ardis / Alice Bolak

#### Fevrier 2016

Kamel Bendriss / Ouafa Moukrim  
David Cordelette / Pauline Koumè  
Sylvain Karakac / Caroline Cani

### DÉCÈS

#### AOUT 2015

Martine BLANSTIER  
erreur d'orthographe BLANSTIER au  
lieu de BALANSTIER

#### NOVEMBRE 2015

Guy HUGONIN  
Pierrette MOSSON veuve  
TRANCHART  
Isabelle ARAM veuve MEHRAIK

#### DECEMBRE 2015

Hélène LANTENOIS veuve REZZA

Marguerite JACQUES veuve  
PAGEAUX  
Jeannine BUKOWSKI  
Rolland SMETS  
Hubert BOUTRON  
Florence IMBERT  
Fatima AYAD épouse CHELGHAF

#### JANVIER 2016

Saturnin MOUNGALLA  
SEKOUTOURÉ  
Madeleine CAMBIER veuve JULLIEN  
Jeanne BOYÉ veuve FARGEAU  
Andrée NASLAIN veuve EUGÈNE  
Arshad ULLAH  
Jules ARABIAN  
Bernard RATIER  
Rolande PLUVIER veuve MEUNIER

## « TRIBUNES D'EXPRESSION »

### Groupe de l'opposition

La fermeture très prochaine annoncée de l'hôpital gériatrique Adélaïde Hautval (ex-Charles Richet) pose de multiples questions quant au maintien dans l'est du département d'une capacité d'accueil suffisante pour nos aînés qui ont besoin d'être accompagnés. En effet, l'hôpital de Villiers-le-Bel qui comporte 450 lits, devrait être transformé en plate-forme gérontologique d'environ 200 places (constituée notamment d'un Ehpad) et d'un centre de 73 places pour jeunes en situation de handicap. Ce projet a reçu un avis favorable du département. Si une partie de l'activité devrait être transférée dans d'autres hôpitaux dont le futur Hôpital de Gonesse qui a pris du retard, il est à craindre une forte réduction des capacités d'accueil de nos aînés. Dans notre société française vieillissante, il est important que les pouvoirs publics réaffirment leur attachement à des soins de qualité pour tous dont nos aînés notamment dans des territoires comme le nôtre.

La situation économique du pays impose une réduction des déficits. C'est une mesure de raison, mais qui a un impact fort sur les finances des collectivités, Arnouville incluse. La gestion municipale ne doit pas être que comptable, elle doit être humaine, juste socialement et s'associer à une vision d'ensemble. Les impôts sont vertueux quand ils sont utilisés à propos, en effet ce sont les deniers publics qui permettent à la collectivité de fonctionner. Néanmoins, cela n'est pas un quitus pour l'augmentation quelque soit la politique. Nous souhaiterions que l'action publique soit réorientée vers plus d'entre-aide, tant en direction de nos aînés que de la jeunesse. Aussi dans ces conditions, nous ne pouvons soutenir l'augmentation des impôts locaux quand d'autres sources d'économies nous paraissent possibles.

La vie associative est indispensable au bien vivre ensemble. Les subventions sont un élément essentiel pour l'équilibre financier de nombre d'entre-elles. Comme chaque année, nous demandons que leurs attributions soit transparentes, que des critères qualitatifs soit mis en place afin que chaque association bénéficie d'un soutien financier le mieux adapté. Nous demandons également que les demandes de subvention soient étudiées par une commission transpartisane, sur des critères objectifs, et non plus que ce soit le maire qui "décide si une association a le droit ou pas" à sa subvention.

**Les élu(e)s socialistes – Ensemble Construisons l'avenir d'Arnouville**

grp.ps.ecaa@gmail.com  
06 46 09 20 82

### Groupe majoritaire

Nos premières pensées s'adressent aux familles et aux proches des victimes des attentats meurtriers qui ont endeuillé nos amis belges le 22 mars dernier. Les fanatiques de l'état Islamique renouvellent un acte de guerre contre les valeurs que nous partageons avec nos voisins Belges et tant d'autres Nations, tant d'autres peuples, tant d'autres Communautés. N'oublions pas les témoignages qui nous avaient réchauffé le cœur en novembre 2015 et soyons, à notre tour, solidaires de la Belgique.

De nouveaux des morts, hélas, pour nous rappeler à cette terrible réalité d'une guerre qui peut frapper n'importe qui et n'importe où. Les bonnes âmes qui remettaient en cause les mesures de protections exceptionnelles prises en France, et ce au nom d'une conception caricaturale des droits de l'homme et de la défense des libertés vont peut-être revoir leur position. Tant mieux, car le danger est permanent, ne baissons pas la garde.

Dans notre ville, l'actualité est marquée par le rythme impulsé par notre nouveau Maire, Pascal Doll. Dès son élection par le Conseil municipal le 26 novembre dernier, après la démission de Michel Aumas, Pascal Doll avait annoncé son intention de renforcer le dialogue avec les Arnouvillois et de proposer de nouvelles animations.

Deux promesses déjà tenues puisque nous avons, le 19 mars dernier, inauguré tout un cycle de rencontres de quartier qui permettront d'agir au plus près de vos attentes. La gestion d'Arnouville a toujours été attentive aux vrais problèmes du quotidien : propreté, voirie, stationnement, sécurité pour ne citer que les thèmes le plus souvent abordés. L'objectif est de faire encore mieux, en vous rencontrant près de chez vous.

En matière d'animation, les Arnouvillois de toutes origines pourront se rencontrer autour d'une grande fête organisée le 1<sup>er</sup> juillet prochain avec le concours des bénévoles d'associations arnouvilloises représentatives des différentes communautés et identités culturelles d'Arnouville.

Se rencontrer, se connaître, partager un moment de fête, c'est mieux se respecter, c'est mieux vivre ensemble. Nous comptons sur vous pour que le succès de cette première fête de la Musique et des Danses du monde soit le reflet de la véritable identité d'Arnouville qui est, depuis près d'un siècle, une ville accueillante, tolérante et respectueuse de tous.

Ce n'est pas nous qui le disons, mais le Ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, venu inaugurer l'église chaldéenne Saint-Jean Apôtre le 6 mars dernier. À cette occasion, les mots adressés publiquement par le Ministre au Maire d'Arnouville, et mettant en relief les valeurs humaines de notre ville, constituent un compliment notable adressé à tous les Arnouvillois.

Nous vous transmettons le message du Ministre de l'Intérieur avec fierté, mais aussi avec humilité, car le travail nécessaire pour préserver cette belle harmonie doit être constamment remis en question. À nous aussi, élus locaux, de ne jamais baisser la garde en restant vigilants et attentifs à tout ce qui pourrait dégrader ou améliorer notre cadre de vie. Notre mot d'ordre reste : une volonté de qualité pour Arnouville. Tous ensemble.

**Claude Fernandez-Velz, premier adjoint au maire,  
pour le Groupe majoritaire "Dynamisme et expérience pour Arnouville"**

### DÉCLARATION :

Contrairement à la rumeur qui consiste à laisser entendre que j'ai décidé de quitter le groupe issu de l'entente des formations politiques de gauche existantes à ARNOUVILLE, j'ai souhaité porter à votre connaissance, qu'il n'en est rien, que je reste et resterai fidèle à mon engagement électoral et ce, malgré les difficultés d'expression politique du moment liées à la pluralité de notre groupe, et que dans ce cas là, effectivement, la démocratie a toujours du mal à s'appliquer.

**Nicole GAUTHIER, Conseillère Municipale, Communiste, Front de Gauche, du Groupe « Ensemble Construisons l'avenir d'Arnouville »**



# agenda

avril/mai/juin 2016

## SAMEDI 9 AVRIL

de 10 h à 19 h / Espace Charles Aznavour

### "L'ART DANS TOUS SES ÉTATS"

8<sup>e</sup> édition du salon de la littérature jeunesse.  
Entrée libre - Renseignements / réservation obligatoire pour les ateliers: 01 39 85 39 96



## JEUDI 14 AVRIL

9 h 30 et 14 h / Espace Charles Aznavour

Séances scolaires

### POUSSIÈRE D'ÉTOILES

Par Morisse et Compagnie et l'association Peuples-liés.

Renseignements:  
01 34 45 97 19



## VENDEDI 15 AVRIL

20 h / Orangerie du château

### CONCERT DE L'ORCHESTRE À CORDES DU CONSERVATOIRE

Entrée libre - Réservation conseillée: 01 34 45 97 12



## MARDI 3 ET MERCREDI 4 MAI

Mardi 3 à 9 h 30 et 14 h, mercredi 4 à 9 h 30  
Espace Charles Aznavour - Séances scolaires

### NOUCHKA ET LA GRANDE QUESTION

Par la compagnie la Lune dans les Pieds  
Renseignements: 01 34 45 97 19



## MARDI 10 MAI

20 h 45 / Espace Charles Aznavour

### MATHIEU MADÉNIAN HUMORISTE

Réservations: 01 34 45 97 19



## VENDEDI 20 ET SAMEDI 21 MAI

### 5<sup>E</sup> ÉDITION DES MUSICALES D'ARNOUVILLE

Une nouvelle occasion de partager un moment musical de très grande qualité autour du piano retrouvé, du compositeur Gabriel Fauré à la sonorité incomparable. La chance également de découvrir des interprètes de niveau exceptionnel pour ces 2 soirées:

- vendredi 20 mai / 20 h 30 /  
Église Saint-Denis  
"Un siècle de musique française"  
Delphine HAIDAN - mezzo soprano,  
Tristan PFAFF - piano  
Lorenzo ARCARO - baryton
- samedi 21 mai / 20 h 30 /  
Église Saint-Denis  
"Musique en fête"  
L'Octeur de cuivres d'Alsace

Billetterie et réservation au 06 27 62 58 22  
lepianoetreuve@gmail.com ou sur  
www.billetreduc.com



## VENDEDI 27 MAI

### FÊTE DES VOISINS

La 10<sup>e</sup> édition de la fête des voisins aura lieu le vendredi 27 mai 2016 à Arnouville. Soyez de la partie cette année pour passer un agréable moment entre voisins en toute convivialité! Si vous désirez participer pour la première fois ou renouveler votre participation, contactez le service de la Vie associative à partir du 10 avril pour signifier votre intention d'organiser votre fête de quartier, et d'y convier vos voisins.

Tél.: 01 30 11 16 53

## SAMEDI 28 MAI

20 h 30 / Espace Charles Aznavour

### GRAND CONCERT DE PRINTEMPS

Les orchestres du Conservatoire, avec la participation des classes de danse et des ensembles vocaux, dans un répertoire de musique classique, jazz et variété.

Entrée libre - Réservation conseillée: 01 34 45 97 12

## SAMEDI 4 JUIN

10 h 30 / Bibliothèque intercommunale

### "TUTTI TUTTI"

Conte, par Delphine Joly.

Renseignements / réservations: 01 39 85 39 96



## SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 JUIN

Samedi 25 à 20 h 30, dimanche 26 à 16 h  
Espace Charles Aznavour

### GALA DE DANSE

Spectacle de fin d'année des classes de Lucie Gerardin et Oriana Ducoin.

Uniquement sur réservations: 01 34 45 97 12

## VENDEDI 19 JUILLET

Parking de l'Espace Charles Aznavour

### DANSES ET MUSIQUES DU MONDE

Une grande fête populaire, ouverte à tous, autour des traditions culturelles de tous horizons. Spectacle présenté par les associations culturelles arnouilloises, notamment: Valdo' Dancer's, Passion Danse, Association Culturelle des Îles, Maison Culturelle des Alevs d'Anatolie, Union des Assyro-Chaldéens, Semente Da Bahia, Compagnons de la Gamme Argovilloise...

Lire page 17.

**PENSEZ À VOS RÉSERVATIONS!**